

PREMIÈRE JOURNÉE

Registre ouvert le 13 Septembre 2025 à 8h30.

Heures *Whears*

Observations de M⁽¹⁾

PS (23) Je viens vers vous concernant les parcelles AZ 114 et AZ 112. Elles sont actuellement classées en zone N, il y a toutefois une partie classée Uc mais seulement dans les abords immédiats de la maison.

J'exprime le besoin de créer un garage d'une surface de plus de 100 m² pour pouvoir continuer mon activité professionnelle de jardinier.

De ce fait, vu avec le service urbanisme de la CCLO, il est indispensable pour moi que la zone hachurée soit de nouveau constructible (cf le plan (23) ci joint).

Toutefois, il ne m'est pas nécessaire que tout mon terrain passe constructible mais au moins la partie demandée sur le plan.

Comptant sur votre compréhension pour me permettre de continuer à travailler.

BERGERO Guillaume 14 Route de DAX 64300 ORTHEZ.
bergeroguillaume@gmail.com.

Précise jointe un plan (23)

PS (24) Je viens ce jour déposer les observations et les demandes de la ville d'ORTHEZ. Elles sont incluses dans le document remis en mains propres. Je réitère les remarques formulées lors des différents débats : les parcelles ouvertes à la construction sur Orthez seront insuffisantes pour répondre aux exigences du PLH.

HANON Emmanuel Maire d'Orthez / Sainte-Suzanne 1 place d'Armes 64300 Orthez
accueil@mairie-orthez.fr

Précise jointe un courrier de 7 pages (24)